



# L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR LES PERSONNES PRIMO-ARRIVANTES

## RESSOURCES FRANCILIENNES

L'apprentissage du français est une étape importante pour l'intégration des personnes primo-arrivantes en France et notamment pour les bénéficiaires d'une protection internationale (réfugié-e-s statutaires, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou apatrides) ainsi que pour les demandeur-se-s d'asile en grande partie allophones.

**Les Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) peuvent suivre jusqu'à 240h de formation linguistique en français financées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).**

Ces 240h se révèlent souvent insuffisantes pour permettre aux personnes d'obtenir un niveau de langue suffisant pour s'intégrer durablement dans la société française et particulièrement pour trouver un emploi. Il est envisagé dans la stratégie nationale pour l'intégration des réfugiés, élaborée par le Gouvernement, d'augmenter le nombre d'heures de formation linguistique dès 2019 avec 400h de formation dans le cadre du CIR et 600h pour les personnes non-lecteurs et non-scripteurs.

**Pour les demandeur-se-s d'asile, aucun programme public n'est mis en place pour favoriser leur apprentissage du français.** Une des pistes de la « stratégie nationale pour l'intégration des réfugiés » est d'expérimenter la mise en place de formations linguistiques en français dès la demande d'asile pour certains profils de demandeur-se-s.

De nombreux dispositifs de formation linguistique en français existent à l'échelle francilienne, vers lesquels les professionnel-le-s de l'accompagnement socio-professionnel des personnes primo-arrivantes peuvent les orienter. Cependant le manque de lisibilité des dispositifs et de connaissance des formations peuvent nuire à l'orientation adaptée des personnes. **Ce document synthétise des informations pour aider les professionnel-le-s dans cette orientation.**

- ⇒ [L'évaluation du niveau de langue](#) .....p.2
- ⇒ [Les dispositifs de formation](#) .....p.3
- ⇒ [La certification du niveau de langue](#) .....p.4
- ⇒ [Trouver une formation en Ile-de-France](#) .....p.4

# L'ÉVALUATION DU NIVEAU DE LANGUE

L'apprentissage du français par les personnes primo-arrivantes ne peut être réellement efficace que si elles sont orientées vers des dispositifs de formation adaptés à leur profil et niveau de langue.

Outre le niveau de langue évalué à partir du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CERCL) il **est nécessaire de prendre en compte le niveau de scolarisation et d'alphabétisation** des personnes car cela influe fortement les modes d'apprentissage.

On distingue **trois profils d'apprenants à partir du critère de la scolarisation dans le pays d'origine** :

## Alpha :

Personnes non alphabétisées et non ou peu scolarisées dans leur pays d'origine (moins de 2 ans).

## Post-alpha :

Personnes non ou peu scolarisées dans leur pays d'origine mais qui ont développé quelques apprentissages de base dans l'alphabétisation.

## Français Langue Etrangère (FLE) :

Personnes scolarisées plus de cinq ans et alphabétisées dans leur pays d'origine.

## LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL) est un document du Conseil de l'Europe définissant des niveaux de maîtrise d'une langue en fonction des savoir faire dans plusieurs compétences :

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Expression écrite
- Expression orale
- Interaction et médiation

Il existe [une grille d'autoévaluation détaillée du CERCL](#) pour aider les personnes à se positionner et mieux comprendre le fonctionnement du système.

Le site du réseau alpha propose également une [présentation détaillée du CERCL](#).

Le Réseau pour le Logement et l'Emploi des Réfugiés (RELOREF) de France Terre d'Asile a également publié un [kit à destination des travailleur-se-s sociaux-ales sur l'évaluation linguistique](#).

A1.1	Niveau initial
Utilisateur·trice débutant·e	
A1	Niveau introductif ou découverte
A2	Niveau Intermédiaire ou de survie
Utilisateur·trice indépendant·e	
B1	Niveau seuil
B2	Niveau avancé ou indépendant
Utilisateur·trice expérimenté·e	
C1	Niveau autonome
C2	Niveau maîtrise

## LE RÉSEAU EIF-FEL

### ÉVALUATION INFORMATION FORMATION—FRANÇAIS EN LIEN

Le [réseau EIF-FEL](#) est un réseau parisien d'Évaluation, de Formation et d'Information dans le domaine de l'apprentissage de la langue française. Le réseau a pour vocation la **coordination, la professionnalisation et la fédération des acteurs du français sur Paris**. En terme d'évaluation des niveaux de langue le réseau EIF-FEL propose :

=> **Des permanences d'évaluation gratuites** du niveau de langue pour les **habitant·e·s des 13ème, 14ème et 19ème arrondissement de Paris**

=> **Des formations gratuites à destination des prescripteur·trice·s** pour les aider à mieux évaluer et orienter les personnes.

# LES DISPOSITIFS DE FORMATION

Il existe plusieurs dispositifs de formation à destination des publics primo-arrivants. Il est important de choisir le dispositif adapté à la fois au niveau linguistique mais également en fonction des projets et objectifs de la personne. Ci-dessous une présentation non exhaustive des dispositifs de formation existants.

[Un lexique détaillé et une présentation des dispositifs](#) sont accessibles sur le site du réseau alpha.

<b>FLE—Français Langue Etrangère</b>	Désigne toute formation en français à destination des personnes allophones en français (dont le français n'est pas la langue maternelle)
<b>Alphabétisation</b>	Les ateliers d'alphabétisation s'adressent aux <b>personnes non ou peu scolarisées dans leur pays d'origine (moins de 5 ans)</b> afin de leur permettre d'acquérir les connaissances de base en écriture et lecture.
<b>Post-Alphabétisation</b>	Formations visant à comprendre et produire des textes simples utiles dans la vie courante : remplir un formulaire, lire un plan,...
<b>FLI—Français langue d'intégration</b>	Formations en français centrée autour de l'apprentissage des phrases et du vocabulaire nécessaire à l'intégration de la personne dans son environnement quotidien.
<b>ASL— Ateliers Sociaux-Linguistiques</b>	Formations pour rendre les apprenant-e-s autonomes dans les espaces sociaux-culturels. Le RADyA (Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL) propose <a href="#">un site dédié aux ateliers sociaux-linguistiques</a> qui met en ligne des outils méthodologiques et pédagogiques pour l'organisation d'ASL.
<b>Français à visée professionnelle</b>	Formations visant à acquérir le vocabulaire de base nécessaire pour l'exercice d'une profession définie.
<b>FOA—Français sur Objectif Adaptés</b>	Terminologie utilisée par les cours municipaux de la ville de Paris pour qualifier les <b>formations en français destinées aux publics non francophones de niveau alpha ou post alpha.</b>
<b>OEPRE— <a href="#">Dispositif Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants</a></b>	Dispositif mis en place par les Ministères de l'Education et de l'Intérieur pour favoriser l'intégration des parents d'élèves primo-arrivant-e-s : <b>des formations gratuites portant sur l'apprentissage du français et la connaissance du système scolaire</b> sont mises en place dans les écoles à destination des parents d'élèves.
<b>UP2A : <a href="#">Unités Pédagogiques pour élèves Allophones Arrivants</a></b>	Classes dédiées pour les élèves allophones primo-arrivant-e-s permettant l'intégration dans un cursus de scolarisation traditionnel.

## LE PROJET « COLLECTIF RÉFUGIÉS »

Ce projet porté par le CEFIL, Langues Plurielles, L'île-aux-Langues, Tous Bénévoles et Paroles Voyageuses propose un programme de formation dédié aux personnes BPI **non ou peu communicantes et non ou peu scolarisées dans**

**leur pays d'origine.**

Il est accessible aux BPI hébergé-e-s ou domicilié-e-s dans le département de Paris. Il a aussi été étendu sur le 93 sans garantie de renouvellement.

**ATTENTION : de nombreux dispositifs de formation ont des dates d'entrées en formation précises : la plupart se font en septembre/octobre ou en février/mars.**

# LA CERTIFICATION

La certification permet d'attester d'un niveau de langue dans les différentes compétences langagières définies par le CECRL. Le site du réseau alpha présente le [détails et les modalités de différents types de certifications](#) et permet également de trouver [toutes les formations certifiantes ou diplômantes](#) proposées en Ile-de-France.

L'[Ecole Thot](#) propose un programme de formation de quatre mois, spécifiquement destiné aux demandeur-se-s d'asile et BPI et leur permettant d'obtenir une certification en langue française à l'issue du programme.

## LES TESTS

D'une **validité de 2 ans** ils comportent des épreuves variant en fonction de l'objectif visé.

**TEF - Test d'évaluation de français** : Créé et délivré par la chambre du commerce et de l'Industrie d'Ile-de-France il en existe plusieurs versions parmi lesquelles :

- TEF Naturalisation
- TEF tout public
- TEF Etudes en France

**TCF - Test de Connaissance du Français** : Mis en place par le [Centre International d'études Pédagogiques \(CIEP\)](#). Plusieurs versions parmi lesquelles :

- TCF DAP : pour poursuite d'étude
- TCF ANF : pour acquisition de la nationalité française

## DIFL—DALF—DEFL

Ce sont des diplômes (valables à vie), délivrés par le Ministère de l'Education Nationale attestant d'un certain niveau de langue.

DILF : Diplôme Initial en Langue Française	A1.1
DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française	A1 à B2
DAFL : Diplôme Approfondi en Langue Française	C1 et C2

Plusieurs versions du DELF existent notamment le DELF pro pour attester d'un niveau de français à visée professionnelle.

## LE DIPLÔME DE COMPÉTENCES EN LANGUE—DCL

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale, valable à vie. Il est reconnu par la Commission Nationale des Certifications Professionnelles et donc par les branches professionnelles. Il est valable à vie.

DCL-FP : Français professionnel de premier niveau	A1 à A2
DCL-FLE : Français Langue Etrangère	A2 à C1

# TROUVER UNE FORMATION

- ◆ [La plateforme du réseau alpha](#) cartographie les formations franciliennes et indique pour chacune d'entre elles les dates et modalités d'entrée en formation. Il est possible d'effectuer une recherche par type de formation : français à visée d'autonomie sociale et communicative ou français à visée professionnelle par exemple.
- ◆ **Le pôle français du BAAM** (Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants) coordonne de nombreux cours de français en Ile-de-France. [Sur leur site](#) est disponible un agenda des cours de français accessibles gratuitement sans inscription ni prérequis de niveau.
- ◆ **Certaines bibliothèques franciliennes** proposent des ressources pour l'apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE) ainsi que des ateliers de conversation. [La cartographie CartO-FLE Ile-de-France](#) les recense.
- ◆ [Les cours municipaux de la Ville de Paris](#) proposent également des formations Français Langue Etrangère de différents niveaux. Des cours de Français sur Objectifs Adaptés (FOA) sont notamment proposés pour les personnes non francophones faiblement scolarisées ou non scolarisées dans leur pays d'origine. Ces cours sont accessibles à toutes les personnes quelque soit leur situation administrative ou la durée de résidence sur le territoire français.
- ◆ Le site Défi-Métiers présente également une [cartographie des formations en français en Ile-de-France](#). Cette cartographie recense notamment les cours de français de l'OFIL.
- ◆ Des MOOCs (Cours en ligne) ont été développés pour permettre l'apprentissage du français. Ces cours sont adressés à un public qui maîtrise l'outil informatique. L'[AFPA](#) et l'[Alliance Française de Paris](#) en ont notamment mis en place.